

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00431
Numéro SIREN : 437 493 455
Nom ou dénomination : 6ENERGY GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2024 sous le numéro de dépôt 4424

6ENERGY GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 604 235,76 €

Siège social : La Palmeraie – 11 Rue du Bois de Soeuvres

35770 Vern-sur-Seiche

RCS Rennes n° 437 493 455

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 15 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre (2024),

Le quinze mars,

A 14 heures,

Les associés de la Société 6ENERGY GROUP se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

La société HBO, représentée par son représentant légal, Monsieur Laurent RAISON, préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président, qui constate que tous les associés sont présents ou représentés et réunissent le quorum requis pour la présente Assemblée Générale statuant à titre extraordinaire. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président,
- Réduction du capital social par rachat de 1 949 actions ordinaires en vue de leur annulation immédiate,
- Conditions et modalités de la réduction de capital non motivée par des pertes,
- Délégation de pouvoirs au Président,
- Approbation du paiement du prix par le transfert à la SARL HPA de 1 046 actions ordinaires détenues par la Société dans la société 6TM GROUP, sous condition suspensive,
- Modifications statutaires corrélatives sous condition suspensive de la réalisation définitive de la réduction de capital,
- Pouvoir pour formalités légales.

Le Président donne lecture à l'Assemblée de son rapport.

Puis le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne souhaitant prendre la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide :

- la réduction du capital social de VINGT DEUX MILLE HUIT CENT SOIXANTE ET UN EUROS SOIXANTE DIX SEPT CENTIMES (22 861,77 €), pour le ramener de 604 235,76 euros à 581 373,99 euros, par voie de rachat des MILLE NEUF CENT QUARANTE NEUF (1 949) actions ordinaires d'une valeur nominale de 11,73 euros chacune, au prix unitaire de CENT SOIXANTE HUIT EUROS ET SOIXANTE DOUZE CENTIMES (168,72 €), soit au prix global de TROIS CENT VINGT HUIT MILLE HUIT CENT TRENTE CINQ EUROS ET VINGT HUIT CENTIMES (328 835,28 €) ;
- l'annulation corrélatrice et concomitante des 1 949 actions rachetées par la Société, ainsi que des droits attachés.

L'Assemblée Générale précise à cette fin que :

- la présente réduction de capital, non motivée par des pertes, est décidée sous la condition suspensive de l'absence d'opposition par les créanciers sociaux antérieurs dans le délai légal de VINGT (20) jours à compter de la date de dépôt du procès-verbal ou de l'extrait de procès-verbal de la présente Assemblée Générale au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes, en application des dispositions des articles L.225-205 et R.225-152 du Code de commerce, ou, à défaut, du rejet desdites oppositions ;
- la SARL HPA a fait part de son intérêt pour le rachat de ses actions dans la Société à hauteur de l'offre de rachat de 1 949 actions en vue de leur annulation immédiate afin de recentrer ses intérêts dans une autre société du groupe ;
- chacun des associés, autres que la société HPA, déclare renoncer expressément au rachat de ses propres actions, et entend réserver la présente opération à la SARL HPA.

En vue de la mise en œuvre de la réduction de capital, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président, à l'effet :

- de réaliser cette réduction de capital, et plus particulièrement :
- de constater, au vu des oppositions éventuelles, la réalisation ou la non-réalisation de la condition suspensive,
- en conséquence et le cas échéant, de constater le caractère définitif de la réduction de capital,
- d'apporter aux statuts les modifications consécutives à la réduction de capital,
- de procéder au paiement du prix des actions rachetées,
- d'effectuer toutes formalités afférentes, et plus généralement de faire le nécessaire à l'effet de réaliser ladite réduction de capital social.

Par le seul fait de leur rachat, les actions qui en feront l'objet ainsi que les droits y attachés et notamment le droit aux bénéfices de l'exercice en cours seront immédiatement annulés.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée
☒ à l'unanimité ou parvoix pour, voix contre,voix d'abstention

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en vertu de la résolution qui précède, approuve le paiement du prix de rachat des actions à la SARL HPA par voie de transfert de 1 046 actions que la Société 6ENERGY GROUP détient au capital de la SARL 6TM GROUP à la date du constat par le Président de la réalisation de la réduction de capital, sous condition suspensive de l'approbation de la collectivité des associés de la société 6TM GROUP.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée
☒ à l'unanimité ou parvoix pour, voix contre,voix d'abstention

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sous réserve de la réalisation définitive de la réduction de capital susvisée, de modifier les articles 6 et 7 des statuts ainsi qu'il suit, et confère tous pouvoirs au Président à l'effet d'y procéder :

*« ARTICLE 6 - Apports
Ajout de l'alinéa suivant*

Sur décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 mars 2024, il a été procédé à une réduction de capital de 22 861,77 euros, pour le ramener de 604 235,76 euros à 581 373,99 euros, par voie de rachat et d'annulation de 1 949 actions ordinaires.

*ARTICLE 7 - Capital social
Nouvelle rédaction*

Le capital social s'élève à cinq cent quatre vingt un mille trois cent soixante treize euros et quatre vingt dix neuf centimes (581 373,99 €).

Il est divisé en quarante neuf mille cinq cent soixante trois (49 563) actions ordinaires de 11,73 € (onze euros et soixante-treize centimes) de valeur nominale chacune, attribuées aux associés dans la proportion de leurs apports respectifs. »

Le reste de l'article demeurera sans changement.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée
☒ à l'unanimité ou parvoix pour, voix contre,voix d'abstention

QUATRIEME RESOLUTION

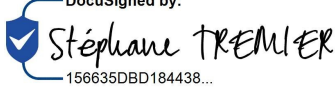
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes certifié(e) conforme pour accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et de modification auprès du Greffe au titre des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée
☒ à l'unanimité ou parvoix pour, voix contre,voix d'abstention

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés et le Président, après lecture.

SARL HBO Monsieur Laurent RAISON DocuSigned by:  9766E03AC46E4EA...	SARL HPA Monsieur Philippe AULNETTE DocuSigned by:  DDF3E148FF3B41C...
SARL STH Monsieur Stéphane TREMIER DocuSigned by:  156635DBD184438...	Pour OHANA INVESTISSEMENTS Monsieur Antoine GAUTIER DocuSigned by:  F9314AB67B9246F...

Monsieur Xavier MEDARD DocuSigned by:  Xavier Medard 898B477685F14A2...	Pour M-PARTICIPATIONS Monsieur Mickaël ESNAULT DocuSigned by:  Mickaël ESNAULT 5394895CCC4C4F5...
Monsieur Laurent RAISON DocuSigned by:  Laurent RAISON 9766E03AC46E4EA...	